

SAF

SYNDICAT DES
AVOCAT·ES DE FRANCE

53^e CONGRÈS DU SYNDICAT DES AVOCAT·ES DE FRANCE

ÉVRY-COURCOURONNES – 12 AU 15 NOVEMBRE 2026

**Manifeste pour le meilleur,
résistance contre le pire**



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Syndicat des avocat·es de France
Tél : 01 42 82 01 26
www.lesaf.org



Faculté de Droit
et Science Politique



MANIFESTE POUR LE MEILLEUR, RÉSISTANCE CONTRE LE PIRE

LE SAF EN LUTTE

Le pire n'est plus une hypothèse d'école.

Au Congrès 2025, le SAF est parti à la recherche de l'État de droit. Un an plus tard, celui-ci continue de se dérober, texte après texte, audience après audience. La défense elle-même est devenue suspecte : avocat·es assimilé·es à leurs client·es, poursuivi·es, écouté·es, visé·es par des procédures bâillons, désigné·es à la vindicte sur les réseaux et dans les médias. Le juge s'éloigne : plateformes, ordonnances de tri, écritures limitées, temps de parole compté, dossiers gérés comme des stocks. Des magistrat·es se laissent gagner par l'air du temps, quand ce ne sont pas les juges eux-mêmes qui sont attaqués. Et le calendrier politique qui s'ouvre peut, en quelques mois, transformer ces dérives en régime.

Se protéger pour protéger.

On ne défend personne depuis une position fragile. Il faut repartir de nous-même, et de ce qu'il faut sécuriser pour continuer d'exercer : le secret, la valeur de nos écrits et de nos paroles, la présence de la défense à chaque étape, l'indépendance, y compris économique. Il ne faut alors pas oublier de sortir du prétoire. L'avocat·e protège le sujet de droit dans le collectif, dans le champ social avec les syndicats, les associations, toutes celles et ceux qui refusent de se résigner. Contre l'isolement, l'intelligence collective. C'est cela, la résistance d'un syndicat.

Le meilleur se décide maintenant.

Résister ne suffit pas : il faut dire pour quoi nous nous battons. Ce Congrès sera l'occasion d'adopter le **Manifeste du SAF** : ce que nous voulons pour la justice, pour la défense, pour l'égalité, ce que nous ne céderons pas, ce que nous exigeons. Un cap plutôt qu'une plainte, un texte à déposer partout, et entre toutes les mains : aux candidat·es aux mandats de la République, dans les barreaux, dans la rue et dans les prétoires. Chaque voix qui s'élèvera sera décisive.

Des outils, pas seulement des mots.

Parce que l'urgence commande, nous nous imposons d'être résolument pratiques dans l'hypothèse d'un pouvoir public devenu hostile : riposter en contentieux, identifier, anticiper et prévenir les dérives de l'IA qui menace de s'installer dans les administrations et les juridictions, se protéger soi-même et protéger ses dossiers. Repartir avec des réflexes, des allié·es et un plan d'action pour l'année, tel doit être l'objectif.

Rendez-vous du 12 au 15 novembre 2026 à Évry-Courcouronnes, accueilli·es par le barreau de l'Essonne, pour le 53e Congrès du SAF.

Avec notre joie intacte, notre détermination et notre combativité.

Parce que défendre, c'est lutter.

JEUDI 12 NOVEMBRE

Ordre des Avocat·es d'Évry — 11 rue des Mazières

ACCUEIL DES CONGRESSISTES / 18H

AG STATUTAIRE /19H

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Faculté d'Évry - Bâtiment MAUPERTUIS

ACCUEIL PETIT-DEJEUNER / 8H30

REUNION DES COMMISSIONS TRANSVERSALES / 9H00 – 12H00

- ♦ Élève-Avocat.e
- ♦ Collaboration
- ♦ Accès au droit
- ♦ Féministe
- ♦ Internationale
- ♦ Discrimination
- ♦ Colibri

DÉJEUNER / 12H00 – 13H30

sur place

PLENIERE D'OUVERTURE / 13H30 – 16H30

- ♦ **Allocutions d'ouverture :**
Stéphane BEAUDET, Maire d'Évry-Courcouronnes
Cassandre HUCHET, Bâtonnière de l'Ordre des Avocat·es au Barreau de l'Essonne
Julie COUTURIER, Présidente du Conseil National des Barreaux
Violaine PAPI, Présidente de la section SAF de l'Essonne
- ♦ Rapport moral de **Stéphane MAUGENDRE**, Président du SAF
- ♦ Rapports d'activités des responsables de commissions et des élu·es CNB
- ♦ Débats

REUNIONS DES COMMISSIONS / 17H00 – 19H30

- ♦ Pénal
- ♦ COMET
- ♦ Logement
- ♦ Social
- ♦ Public
- ♦ Famille
- ♦ Environnement
- ♦ Enfants
- ♦ Hospitalisation sans consentement

Responsables de sections

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Faculté d'Évry, Batiment MAUPERTUIS, amphithéâtre

PLÉNIÈRE / 9H00 – 12H30

TABLES RONDES

- ♦ **Propos introductifs : Thibault LARROUTUROU**, professeur de droit public à l'université d'Évry Paris-Saclay

L'avocat.e dans l'État de droit : une place fondamentale ?

- ♦ **TABLE 1_- RÉSISTER DANS SON EXERCICE**

Modérateur : **Guillaume MARTINE**, avocat au Barreau de Paris

Leçons polonaises de résistance

Paulina KIESZKOWSKA, avocate au Barreau de Varsovie

L'avocat.e dans l'Etat de droit : Quelles prérogatives et quels principes essentiels ?

Magali LAFOURCADE, secrétaire générale de la CNCDH

- ♦ **TABLE 2_- RÉSISTER DANS LE CHAMP SOCIAL**

Modératrice : **Nathalie TEHIO**, présidente de la LDH

Hors du prétoire, les sentiers de la lutte

Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT

Robes noires et résistances vertes : une symbiose possible ?

Pablo CORROYER, sociologue

DÉJEUNER / 12H30 – 13H30

ASSEMBLEE GENERALE/ 14H00 – 17H00

- ♦ Manifeste
- ♦ Conseil syndical : résultat des votes et élection du bureau

ATELIERS PROFESSIONNELS / 17H – 19H

♦ **ATELIER 1 - Résister à l'artificiel, résistance artificielle ?**

Animé par : **Mélodie KUDAR**, avocate au Barreau de Versailles
Raphaël BALLOUL, avocat au Barreau de Vannes

♦ **ATELIER 2 - Lutte en contentieux administratif**

Animé par : **Assa DIARRA**, avocate au Barreau de Nancy
Sylvain GAUCHE, avocat au Barreau de Clermont-Ferrand
Thomas GIRAUD, juge administratif, président du JACI

♦ **ATELIER 3 - Lutte en contentieux judiciaire**

Animé par : **Nicolas THOMAS-COLLOMBIER**, avocat au Barreau de l'Essonne
Aline CHANU, avocate au Barreau de Paris

♦ **ATELIER 4 - Crash Test : résistance en terres hostiles**

Animé par : **Amélie MORINEAU**, avocate au Barreau de Paris
Benjamin SONNTAG, informaticien, Cofondateur de la Quadrature du Net
Grégoire POUGET, co-fondateur de Nothing2Hide, association spécialisée dans la sécurité numérique
Marion OGIER, avocate au Barreau de Paris
Lionel CRUSOE, avocat au Barreau de Paris

SOIRÉE / 20H

ETIOLLES COUNTRY CLUB

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

♦ **Préparation des actions à venir**



PÉDAGOGIE

Objectifs pédagogiques : avoir une vision globale des dispositions applicables et appliquées en droit au regard de l'actualité.

Compétences visées : amélioration des connaissances pratiques en droit et actualité de la profession.

Public visé et prérequis : toute personne intéressée par le droit : magistrat·es, avocat·es et juristes d'associations et syndicats. Une maîtrise des techniques juridiques est préférable.

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement : apports théoriques et pratiques. Échanges sur les situations et cas pratiques des personnes participant au congrès.

Modalités d'évaluation et moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : la formation dispensée par le congrès ne fait pas l'objet d'une évaluation des personnes participantes. En revanche, à l'issue du congrès, les personnes participantes seront destinataires d'un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation afin de permettre son amélioration.

Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de fin de formation

Méthode pédagogique : expositive

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un.e participant.e.